



## Protocole COVID 19 - Joueurs et Spectateurs – St Pryvé Olivet Handball

- Arrivée des joueurs et des encadrants avec le masque
- Accès aux vestiaires pour se changer en conservant le masque
- Les équipes de jeunes jusqu'au – 18 ans n'ont pas accès aux vestiaires ni aux douches
- Sur le plateau de jeu, les joueurs ne portent pas de masque, les encadrants les conservent
- Lors des entraînements, l'espace tribune n'est pas ouvert au public ni aux parents.
- L'accès à la tribune lors des matches de toutes les catégories est autorisée sous réserve que le SPOH soit en mesure de mettre en place les mesures décrites ci-dessous. A défaut, l'accès à la tribune sera interdit sauf aux dirigeants et bénévoles dûment autorisés par le club.

### Organisation de la sécurité sanitaire pour les spectateurs :

- Différencier l'entrée et la sortie du gymnase pour éviter que les personnes se croisent :
  - o Entrée unique et obligatoire par la porte « arrière » du gymnase, côté Nord (nous demandons que celle-ci soit ouverte lors des matches du Spoh)
  - o Sortie unique et obligatoire par l'entrée principale « avant » côté Sud
- Mise à disposition d'une personne à l'entrée et la sortie uniquement pour les matches Séniors 1 (niveau de jeu championnat de France Nationale 2 pour organiser la circulation et vérifier et informer des dispositions mises en place.
- Séparation du sens de circulation par des barrières Vauban mises à disposition en permanence dans le gymnase par la mairie, à défaut par de la rubalise, mais bien moins efficace.
- Filtrage à l'entrée du gymnase par 2 personnes en utilisant une porte battante pour l'entrée et l'autre pour la sortie. Elles vérifient le port du masque, notent sur le registre les noms et contacts des personnes qui accèdent à l'espace tribune et les invitent à mettre du gel Hydro alcoolique avant d'entrer. Pour les séniors 1 uniquement, distribution à chaque spectateur d'un ticket permettant de contrôler les entrées et sorties en cours de matches.
- Mise en place d'un sens de circulation dans l'espace gymnase, délimité par des barrières Vauban ou de la rubalise, entrée devant la tribune, sortie par le fond et l'arrière de la tribune.
- Tenue d'une buvette dans le hall d'entrée en installant un dispositif spécifique permettant de respecter les mesures sanitaires. Notre installation est la suivante :
  - o Commande et paiement auprès d'une personne du club installé dans un emplacement dédié.
  - o L'accès au comptoir est interdit sauf pour récupérer sa commande à un endroit dédié différent de celui de la commande
  - o Le stationnement des consommateurs en position debout est interdit dans le hall

- Afin de limiter la circulation des différents publics, il serait souhaitable, lors des matches de l'équipe des Séniors 1, que les éventuels utilisateurs de la Salle Roger Toulouse n'aient pas accès aux toilettes du hall d'accueil et que l'entrée de cette salle soit prévue par l'extérieur.

Mesures complémentaires préfectorales :

- Selon l'évolution des seuils d'alerte, le Spoh s'adaptera aux règles mises en place par la préfecture ou la mairie de St Pryvé selon les périodicités prévue.
- Si la jauge de 30 spectateurs maximum est imposée, les matches des catégories Séniors uniquement seront joués à huis-clos sauf dérogation pour les gestionnaires du nettoyage du sol pendant les matches, les conjoints des joueurs, les dirigeants en priorité et s'il reste de la place les licenciés du Spoh. De même la buvette ne sera pas mise en place.
- Concernant les équipes de jeunes, nous ne mettons pas de règles en place car la jauge de 30 spectateurs n'est pas atteinte.

Fait à St Pryvé le 25 septembre 2020

Frédéric MARINIER

Président du Spoh